

408 ENERGY

SAS - Société par Actions Simplifiée
au capital variable minimum de 1000 € et maximum 450000 €
Siège social : 75 allée Wilhelm Roentgen, 34961, Montpellier Cedex 2
529 638 504 RCS MONTPELLIER
(« la Société »)

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 6 NOVEMBRE 2025

DEUXIEME RESOLUTION

Au cours de l'exercice clos le 30/06/2025, la Société a réalisé une perte de -100 770 € que l'assemblée générale décide d'affecter comme suit :

- Résultat de l'exercice-100 770 €
- 5 % du résultat à la Réserve Légale
dans la limite de 10% du capital social0 €
- Le Solde, soit la somme de..... -100 770 € en
totalité au poste « Report à Nouveau »
-

Le poste « Report à Nouveau » se trouve ainsi porté à -630 074 €.

L'assemblée générale prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des années précédentes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

/...

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale constate que du fait de la perte de l'exercice clos le 30 juin 2025, les capitaux propres sont devenus inférieurs à la moitié du capital social.

En conséquence, l'assemblée générale décide de ne pas prononcer la dissolution de la Société et de poursuivre son activité.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CERTIFIE CONFORME

URBASOLAR, Président,

Représenté par M. Gilles ATTOLINI, Directeur Général

Signed by:
 **GILLES ATTOLINI**
2E675B87BDAC4D9...

